

Séance publique du 11 juillet 2005

Délibération n° 2005-2871

commission principale : proximité, ressources humaines et environnement

objet : **Fourniture de pièces détachées, accessoires, produits divers et outillages spécifiques captifs et des prestations ponctuelles d'interventions associées nécessaires à l'entretien et à la réparation des véhicules et engins divers de la Communauté urbaine - Lot n° 4 - Autorisation de signer un marché négocié sans publicité préalable mais avec mise en concurrence**

service : Direction générale - Direction de la propreté

Le Conseil,

Vu le rapport du 22 juin 2005, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Par délibération n° 2004-1835 en date du 29 mars 2004, le conseil de Communauté a autorisé le lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert, conformément aux articles 33, 39, 40, 57 à 59 du code des marchés publics pour l'attribution des prestations de fourniture de pièces détachées, accessoires, produits divers et outillages spécifiques captifs et des prestations ponctuelles d'interventions associées nécessaires à l'entretien et à la réparation des véhicules et engins divers de la Communauté urbaine - lot n° 4 (marque Mercedes Benz).

Compte tenu que les offres des candidats n'étaient pas conformes pour ce lot, cette procédure d'appel d'offres a été déclarée infructueuse. Il a donc été décidé de lancer une procédure de marché négocié sans publicité préalable mais avec mise en concurrence, en application des articles 26, 34, 35-I-1° et 66 du code des marchés publics.

Conformément aux articles 53 et 66 du code des marchés publics, sur proposition de la personne responsable du marché, la commission permanente d'appel d'offres, par décision en date du 20 mai 2005, a classé première l'offre de l'entreprise Daimler Chrysler France SAS pour le marché relatif à la fourniture de pièces détachées, accessoires, produits divers et outillages spécifiques captifs et des prestations ponctuelles d'interventions associées nécessaires à l'entretien et à la réparation des véhicules et engins divers de la Communauté urbaine - lot n° 4 (marque Mercedes Benz). Ce marché à bons de commande est d'une durée d'un an ferme, reconductible de façon expresse trois fois une année et d'un montant minimum annuel de 20 000 € HT, soit 23 920 € TTC et d'un montant maximum annuel de 80 000 € HT, soit 95 680 € TTC.

Le présent rapport concerne l'autorisation à donner à monsieur le président pour signer le marché, conformément aux articles L 2121-29 et L 2122-21 du code général des collectivités territoriales ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission proximité, ressources humaines et environnement ;

DELIBERE

1° - Autorise monsieur le président à signer le marché à bons de commande pour les prestations de fourniture de pièces détachées, accessoires, produits divers et outillages spécifiques captifs et de prestations ponctuelles d'interventions associées nécessaires à l'entretien et à la réparation des véhicules et engins divers de la Communauté urbaine - lot n° 4 (marque Mercedes Benz) et tous les actes contractuels y afférents avec l'entreprise Daimler Chrysler France SAS pour un montant minimum annuel de 20 000 € HT, soit 23 920 € TTC et d'un montant maximum annuel de 80 000 € HT, soit 95 680 € TTC.

2° - La dépense correspondante sera prélevée sur les crédits inscrits et à inscrire au budget principal de la Communauté urbaine - direction de la propreté - exercices 2005 et suivants - section de fonctionnement - centre budgétaire 5840 - centres de gestion 584 171, 584 172 et 584 173 - fonctions 020, 812 et 813 - comptes 606 810 et 615 511.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,